

CEC

Centre d'Echange et de Compensation asbl
Arrondissement judiciaire de Bruxelles
TVA BE 0414.509.011



Rue d'Arlon 82
1040 Bruxelles

Rapport annuel 2013

TABLE DES MATIERES

EVOLUTION GENERALE	5
EVOLUTION PAR TYPE D'OPERATIONS	6
COUTS	10
ACTIVITES	10
PERSPECTIVES	12

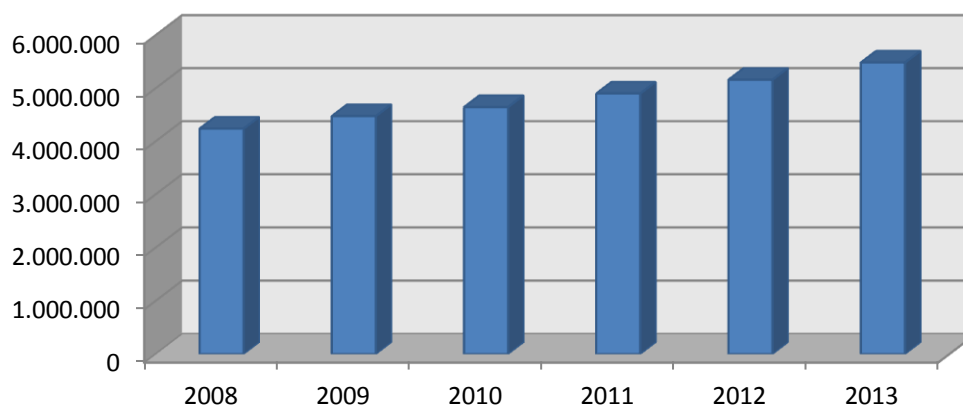
ANNEXE STATISTIQUE

Tableau 1 : Evolution du volume d'opérations traitées	13
Tableau 2 : Evolution des montants traités	13
Tableau 3 : Volumes traités par catégorie d'opérations	14
Tableau 4 : Montants traités par catégorie d'opérations	15
Tableau 5 : Répartition des opérations remises et reçues	16
Tableau 6 : Définition des catégories statistiques	17

EVOLUTION GENERALE ¹

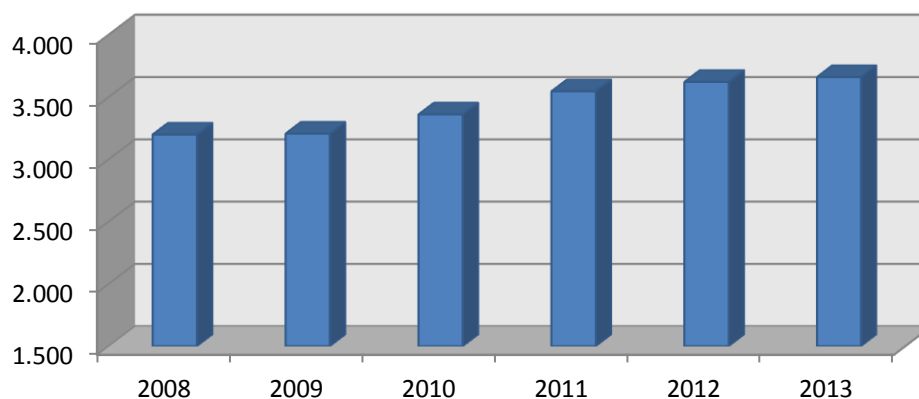
Le CEC a traité au cours de l'année 2013 le plus gros volume depuis sa création, soit 1.365.560.826 opérations, ce qui correspond à une moyenne journalière de près de 5,5°millions d'opérations. En évolution par rapport à l'exercice 2012, le nombre total d'opérations a augmenté de 5,4 %.

Nombre journalier moyen d'opérations traitées



L'année 2013 a vu le total des capitaux relatifs aux opérations échangées croître de 0,3 % et atteindre ainsi près de 912 milliards d'EUR, soit quelque 3,7 milliards d'EUR échangés en moyenne chaque jour.

Montant journalier moyen traité (en millions d'EUR)



Le 13 mai 2013, un nouveau record journalier en termes de volume a été enregistré puisque l'on a noté 14.335.765 transactions pour un montant de 7.776.714.946 €. Le mardi 2 avril 2013, lendemain du week-end prolongé de Pâques, un nouveau record journalier en termes de valeur a été noté avec 13.911.871 de transactions pour un montant de 7.815.121.446€. Les précédents records du 10 avril 2012 (12.558.294 opérations et 7.399.209.770 EUR) ont ce faisant été largement améliorés.

¹ Voir tableaux 1 et 2 en annexe.

Fin 2013, 70 institutions ont participé directement ou indirectement au CEC. Comme le montre le tableau ci-dessous, elles se répartissaient en 14 adhérents et 56 sous-adhérents.

	Adhérents		Sous-adhérents	
	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013
• Etablissements de crédit				
- de droit belge	12	11	27	26
- de droit étranger	1	1	29	29
(<i>dont UE</i>)	(1)	(1)	(21)	(21)
◆ Autres établissements	2	2	1	1
Total	15	14	57	56

EVOLUTION PAR TYPE D'OPERATIONS ²

VOLUMES

Le nombre d'opérations, exprimé en moyenne journalière, a augmenté de 6,3 %. Cette croissance s'explique par la hausse des opérations de crédit (+ 5,4 %), et des opérations de débit (+ 20,1 %).

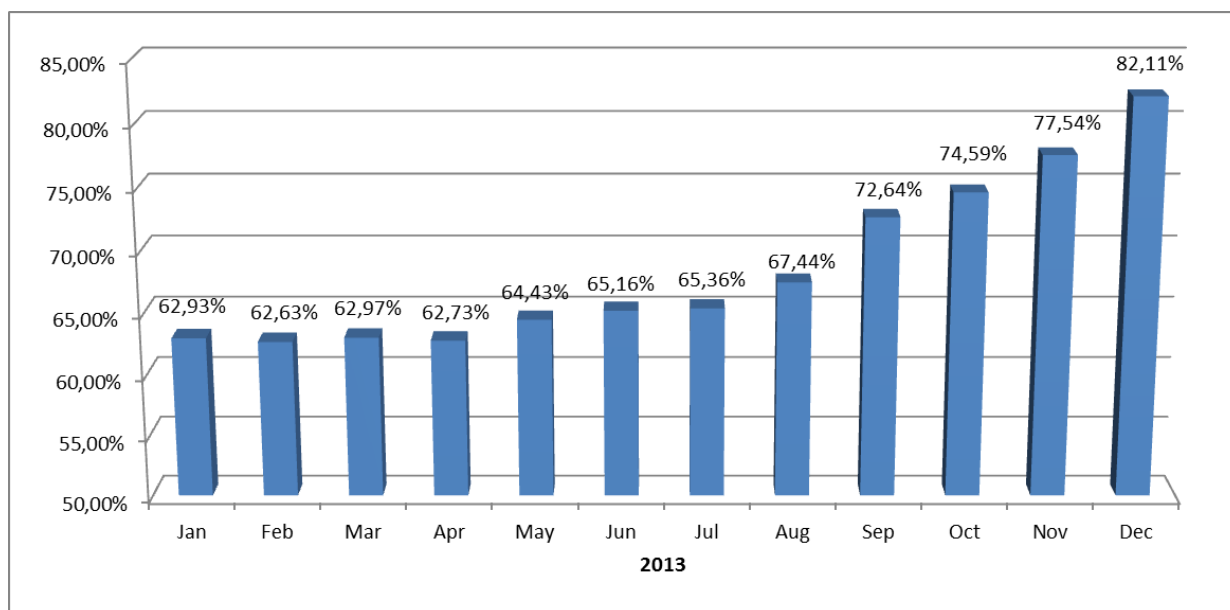
Les opérations de crédit enregistrent une forte progression, en particulier les transactions qui représentent le volet de crédit des opérations par carte (rubrique « contrepartie paiements par carte ») avec une hausse cette année de 9,2 %. La progression la plus marquante a surtout concerné les opérations de débit « Terminaux points de vente » (POS), avec 27,3%. Le recul des virements papier est confirmé.

La diminution observée tant pour les virements papier (- 33,3 %) que pour les opérations automatisées (-19,7 %) doit être relativisée du fait que dans la rubrique des « virements européens », aucune distinction n'est faite quant au canal utilisé pour la remise aux banques (sur papier ou par voie électronique).

L'utilisation des virements européens continue à croître (+ 34,8 %) depuis leur démarrage en 2008; ils représentent 68 % du nombre total de virements en 2013 contre 57 % en 2012.

² Voir tableaux 3 et 4 en annexe.

Part des virements européens (SEPA) dans le nombre total de virements (en %)



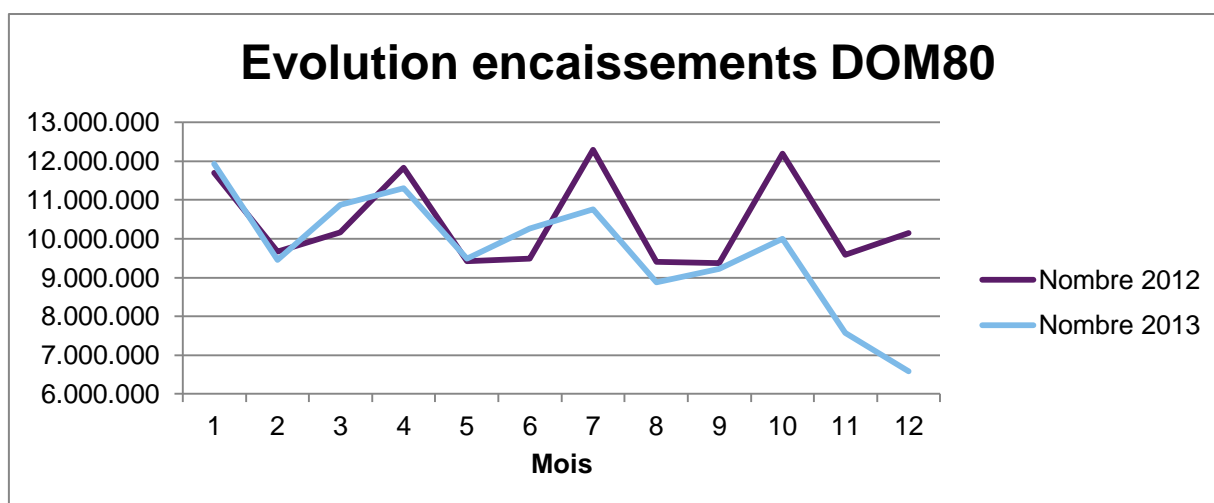
Depuis plusieurs années, le nombre de versements en espèces connaît une diminution significative. En 2013, on n'en compte plus que 3 par jour en moyenne, contre 5 en 2012. C'est là la conséquence du durcissement de la législation visant la traçabilité des fonds. Les versements en espèces sont ainsi transformés en virements qui sont ensuite repris dans la catégorie statistique du même nom.

La tendance à la hausse des opérations relatives au volet "débit" des paiements par carte, s'est encore confirmée en 2013. Le nombre des opérations de débit au points de vente (POS) augmente de façon soutenue (+ 27,3 %) par rapport à la hausse de 14,3 % en 2012, tandis que les opérations de débit ATM enregistrent une légère progression, de 1,6 %. Ceci confirme la hausse importante des paiements par carte, plus particulièrement en magasin.

Le volume des paiements par carte prépayée Proton se réduit drastiquement (- 36,3 %).

Le volume des chèques continue de décliner, mais beaucoup moins fort que l'année précédente (-17,9 % contre -63,1 % l'année précédente).

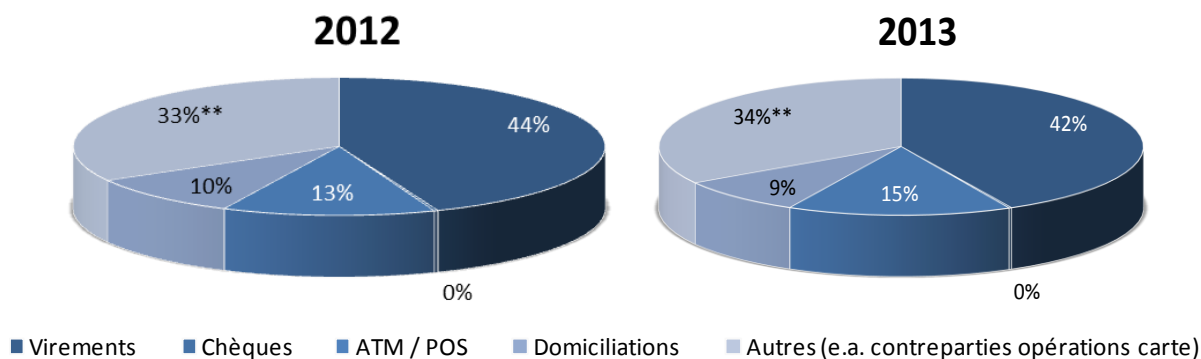
Evolution des volumes de transactions DOM80 par mois – Encaissements



Compte tenu de la migration en cours vers le SEPA et de l'absence temporaire du produit SDD sur la plate-forme de STET, le volume des domiciliations au sein du CEC diminue de manière systématique et drastique. Cette baisse se poursuivra jusqu'à atteindre le niveau zéro fin mars 2014, date qui a été fixée par la communauté bancaire belge comme fin de la période de tolérance pour la migration SEPA (1^{er} février 2014 – date à laquelle les normes nationales pour l'échange des ordres de paiement doivent avoir migré vers les normes SEPA).

Fin 2014, le CEC sera totalement conforme au SEPA et offrira en tant que tel la possibilité à ses membres de traiter les opérations SDD sur la plate-forme STET. Ceci ramènera le volume des transactions au sein du CEC en 2015 à un niveau comparable à celui d'avant la migration des DOM80 vers les SDD.

Volumes traités par catégorie d'opérations



* dont 31 % contreparties opérations carte

** dont 31 % contreparties opérations carte

MONTANTS

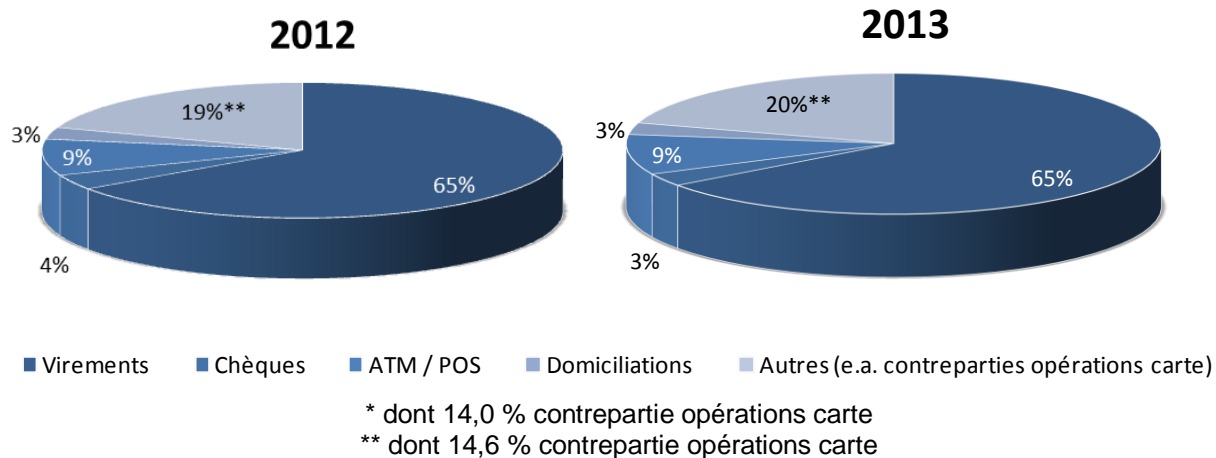
Les montants échangés en moyenne chaque jour ont progressé de 1,1 % en 2013. Cette hausse intègre une croissance des opérations de crédit (+ 1,3 %) et de débit (+ 0,8 %). Pour les domiciliations, la baisse de 4,1 % est imputable au processus de migration vers les SDD, et comme indiqué ci-dessus, ces dernières ne sont temporairement pas encore été traitées sur la plate-forme CEC.

Concernant les opérations de crédit, le montant des virements SEPA a sans surprise poursuivi sa progression, au détriment des virements nationaux papier et automatisés. La hausse des montants (+ 41 %) est même sensiblement plus élevée que celle des volumes (+ 23,3 %). Les versements, de leur côté, sont en net déclin, conséquence de leur transformation en "virements". Les montants échangés par virement et versement ont augmenté de 4 % (+ 1 % en 2011). Les montants relatifs aux paiements par carte ont continué leur progression (+ 5,5 %).

Dans les opérations de débit, un recul s'est fait sentir dans la catégorie "chèques", avec une diminution de 17,4 %. Pour les opérations par carte, les évolutions sont similaires à celles des années précédentes : les montants payés aux POS augmentent de 6,3 %, ceux retirés aux ATM de 10,6 %, tandis que les opérations Proton continuent de diminuer (- 28,9 %).

Le montant total des domiciliations a baissé en 2013 de 4,1 %, du fait de la migration vers les SDD, dont le traitement ne transite temporairement pas par le CEC.

Montants traités par catégorie d'opérations



COUTS

Les coûts pour l'exercice 2013, en excluant les coûts liés aux projets et les coûts uniques de décommissionnement à la NBB dans le cadre de la migration vers la nouvelle plate-forme de STET, se sont élevés à 3.670.308,87 EUR, soit 145.348 EUR de moins qu'en 2012. Du fait de la croissance du nombre de messages de paiement, le prix unitaire des opérations en 2013 est tombé à 0,27 centime d'euro (0,0027 EUR) par rapport à 0,29 centime d'euro en 2012.

ACTIVITES

◆ *Migration vers la plate-forme STET (Core BE)*

Depuis le lancement du SEPA (Single Euro Payments Area), la communauté bancaire belge a recherché une alternative possible pour le CEC, qui pourrait offrir des possibilités pour les évolutions futures et une réduction des coûts en cas de volumes plus élevés. En 2010, la communauté bancaire belge a lancé un appel d'offres pour le traitement des paiements belges et c'est STET qui a été choisi comme partenaire de préférence pour la plate-forme technique et opérationnelle.

Le 25.02.2013, la première étape d'un plan de migration phasé a démarré. La dernière phase du transfert à la nouvelle plate-forme a été finalisée avec succès et sans impact sur les clients le 22.03.2013. Depuis ce jour, tous les paiements nationaux et virements SEPA (SCT) ont été traités sur la plate-forme STET. Le début de l'année 2013 restait donc totalement placé sous le signe de la migration de l'infrastructure CEC de la Banque Nationale de Belgique vers STET, en tant que nouveau provider.

◆ **Gestion des risques dans le CEC**

Conséquence du changement de plate-forme sur le déroulement de l'échange et de la compensation des paiements

Depuis mars 2013, le système d'échange et de compensation interbancaires des paiements belges a été adapté aux exigences des autorités de contrôle. L'objectif est d'ainsi rendre la gestion des risques liés aux systèmes de paiement et de liquidation encore plus efficace et efficiente.

Depuis cette date, les banques belges ne créditent les comptes des bénéficiaires qu'après réception des fonds correspondants transmis par la banque d'origine.

En pratique, cela signifie que les premières comptabilisations de la journée sur les comptes des bénéficiaires auprès des banques se déroulent selon un schéma horaire adapté. Il est dès lors possible que ces comptabilisations se déroulent plus tard qu'avant. Toutes les dispositions légales relatives aux délais d'exécution et de comptabilisation des paiements sont parfaitement respectées.

◆ **Organisation de l'ASBL CEC**

Du fait de la migration de la plate-forme technique, l'organisation de l'ASBL CEC a également dû être reprise de la Banque Nationale de Belgique. En conservant la continuité de la prestation de service, les processus, procédures et contrats de gestion nécessaires (comme les statuts et règlement du CEC, les règles de fonctionnement, les procédures opérationnelles) ont dû être adaptés à la relation entre les banques belges en tant que participants au CEC, l'asbl CEC et le STET en tant que nouveau partenaire technique et opérationnel.

Le nouveau site www.cecbelgium.be est disponible et contient une partie publique (e.a. les statuts, rapports annuels et la liste des participants directs) et une partie sécurisée, cette dernière via un login d'utilisateur et un mot de passe réservé aux membres adhérents au CEC.

◆ **Notre partenaire STET**

Fondé en 2004, STET appartient à cinq grandes banques françaises. STET fournit des services de procédures, de règlement et de compensation pour l'ensemble des instruments de paiement : qu'ils soient SEPA ou non SEPA, virements et prélèvements, paiements par carte, retraits aux guichets automatiques, chèques, lettres de change et autres instruments nationaux.

La plate-forme STET CORE pour le traitement de paiements a été conçue dans une perspective européenne afin de relever les défis qui se posent aux banques dans le cadre de la mise en œuvre du SEPA et de jeter les bases pour le développement de nouveaux moyens et services de paiement dans les années à venir.

La plate-forme CORE a été développée en utilisant une architecture technique puissante et novatrice pour créer un système extrêmement résistant qui réponde de manière unique aux exigences européennes en termes d'efficacité, tout en offrant un degré de flexibilité permettant de faire face aux évolutions de manière efficace et économique.

Nos services de compensation passent par une plate-forme en temps réel, pour tous les paiements, d'une capacité de 30 millions de transactions par heure dans sa configuration actuelle.

Le système STET CORE est considéré par Eurosystems comme un système du type SIPS (Systematically Important Payment System) et son fonctionnement correspond aux normes maximum en

matière de résistance et de fiabilité opérationnelle telles que fixées en fonction de sa position sur le marché.

◆ ***Migration des schémas et formats de fichiers nationaux vers le SEPA (Single European Payment Area)***

Pour le 1^{er} février 2014, les virements et domiciliations doivent satisfaire aux normes du SEPA (Single Euro Payments Area). Le remplacement des systèmes de paiement nationaux actuels par les instruments du SEPA tels que décrits dans un Règlement européen³ entraîne des modifications radicales, tant pour les clients que pour les banques.

Tout au long de l'année 2013, des campagnes pointues ont été organisées afin de sensibiliser les entreprises comme les particuliers à cette problématique et dans le même temps, on a procédé aux adaptations qui s'imposaient. Les banques ont joué à cet égard un rôle très important, tant dans le cadre de la diffusion d'informations que pour l'assistance et le soutien dans les préparatifs et les migrations de leurs clients.

Les résultats de cette migration se traduisent dans l'évolution des volumes et des montants des formats de paiement nationaux vers les normes SEPA. Ces évolutions ont déjà été commentées dans les paragraphes ci-avant.

PERSPECTIVES 2014

◆ ***Migration des transactions SDD vers la plate-forme STET***

Pour la migration de l'infrastructure du CEC de la Banque Nationale de Belgique vers STET, les transactions SDD ont été temporairement laissées de côté. Le projet visant la mise à disposition des membres adhérents du service pour le traitement des transactions SDD sur le STET a démarré fin 2013. Ce service sera disponible fin 2014. La plate-forme STET sera alors totalement conforme au SEPA en ce qui concerne les échanges entre les membres adhérents.

◆ ***Evolution du CEC***

Conséquence de la migration des schémas et des formats de fichiers nationaux vers le SEPA (Single European Payment Area) :

La clôture de cette migration en 2014 a pour conséquence que dans le cadre du suivi statistique, les volumes et montants aujourd'hui encore repris parmi les normes nationales pour les paiements et domiciliations, se retrouveront dans les rubriques SEPA Credit Transfer et SEPA Direct Debit.

³ (EU) Règlement n° 260/2012 du Parlement et du Conseil de l'Europe du 14 mars 2012 relatif aux exigences techniques et commerciales pour les virements et les prélèvements en euros et modifiant le Règlement (CE) n° 924/2009.

ANNEXE STATISTIQUE

Tableau 1 : Evolution du volume d'opérations traitées

Année	Total	Moyenne journalière	Croissance annuelle (%)
1997	880.603.041	3.536.558	+1,5 %
1998	929.137.415	3.716.550	+5,5 %
1999	937.161.476	3.748.646	+0,9 %
2000	885.216.332	3.569.421	-5,5 %
2001	919.043.857	3.705.822	+3,8 %
2002	985.393.685	3.957.404	+7,2 %
2003	1.019.023.740	4.092.465	+3,4 %
2004	1.009.549.690	4.006.150	-0,9 %
2005	952.167.361	3.808.669	-5,7 %
2006	966.493.229	3.881.499	+1,5 %
2007	1.011.745.908	4.046.984	+4,7 %
2008	1.063.399.983	4.236.653	+5,1 %
2009	1.122.911.389	4.473.751	+5,6 %
2010	1.170.222.686	4.643.741	+4,2 %
2011	1.224.941.138	4.899.765	+4,7 %
2012	1.295.117.376	5.159.830	+5,7 %
2013	1.365.560.826	5.484.180	+5,4 %

Tableau 2 : Evolution des montants traités en millions d'euros

(en millions d'EUR)

Année	Total	Moyenne journalière	Croissance annuelle (%)
1997	457.623	1.838	+4,3 %
1998	482.472	1.930	+5,4 %
1999	476.246	1.905	-1,3 %
2000	484.383	1.953	+1,7 %
2001	508.439	2.050	+5,0 %
2002	530.961	2.132	+4,4 %
2003	552.283	2.218	+4,0 %
2004	584.779	2.321	+5,9 %
2005	632.478	2.530	+8,2 %
2006	669.017	2.687	+5,8 %
2007	746.786	2.987	+11,6 %
2008	803.010	3.199	+7,5 %
2009	804.852	3.207	+0,2 %
2010	846.919	3.361	+5,2 %
2011	886.667	3.547	+4,7 %
2012	909.127	3.622	+2,5 %
2013	911.612	3.661	+0,3 %

Tableau 3 : Volumes traités par catégorie d'opérations

(moyenne journalière)

Catégorie (*)	2010	2011	2012	2013	Croissance (%)
Opérations de crédit					
Virements papier	584.472	437.249	346.575	231.050	-33,3 %
Virements automatisés	1.069.745	826.113	630.357	506.454	-19,7 %
Virements Européens (SEPA)	533.456	957.867	1.291.344	1.592.525	+23,3 %
<i>Versements</i>	9.129	8	5	3	-35,6 %
<i>Contreparties opérations carte</i>	1.301.527	1.431.583	1.580.674	1.725.647	+9,2 %
Total (1)	3.498.330	3.652.820	3.848.955	4.055.680	+5,4 %
Opérations de débit					
Chèques	37.993	32.592	12.033	9.881	-17,9 %
Terminaux points de vente (POS)	394.991	481.141	549.950	700.192	+27,3 %
Guichets automatiques (ATM)	112.061	115.915	115.619	117.488	+1,6 %
<i>Cartes prépayées (PROTON)</i>	3.112	2.757	1.767	1.126	-36,3 %
<i>Chèques impayés</i>	192	157	87	69	-20,6 %
<i>Contreparties opérations carte</i>	80.745	86.928	92.374	97.868	+5,9 %
<i>Autres</i>	0	0	0	0	+0,0 %
Total (2)	629.095	719.490	771.829	926.624	+20,1 %
Domiciliations					
Recouvrements	483.584	493.810	499.042	468.535	-6,1 %
<i>Remboursements</i>	6.376	6.040	6.118	3.729	-39,0 %
<i>Domiciliations impayées</i>	24.043	25.800	33.886	29.611	-12,6 %
Total (3)	514.002	525.650	539.046	501.876	-6,9 %
Effets					
<i>Effets de commerce</i>	1.218	959	0	0	0
<i>Effets impayés</i>	77	69	0	0	0
<i>Autres</i>	36	31	0	0	0
Total (4)	1.331	1.059	0	0	0
Opérations non financières					
<i>Effets - Info</i>	983	745	0	0	0
Total (5)	983	745	0	0	0
TOTAL (1+2+3+4+5)	4.643.741	4.899.765	5.159.830	5.484.180	+6,3 %

(*) Voir définition au tableau 6. Les opérations indiquées en italique sont regroupées dans la rubrique "Autres" dans les diagrammes repris dans le texte.

Tableau 4 : Montants traités par catégorie d'opérations

(moyenne journalière - en milliers d'EUR)

Catégorie (*)	2010	2011	2012	2013	Croissance (%)
Opérations de crédit					
Virements papier	558.579	524.004	403.818	261.472	-35,3 %
Virements automatisés	1.271.779	1.153.966	901.845	620.059	-31,2 %
Virements Européens (SEPA)	378.757	665.163	1.060.580	1.495.506	+41,0 %
<i>Versements</i>	1.821	12	7	7	+0,3 %
<i>Contreparties opérations carte</i>	428.674	465.191	506.111	533.968	+5,5 %
Total (1)	2.639.610	2.808.336	2.872.359	2.911.012	+1,3 %
Opérations de débit					
Chèques	172.401	156.211	131.186	108.397	-17,4 %
Terminaux points de vente (POS)	221.907	239.380	256.794	272.946	+6,3 %
Guichets automatiques (ATM)	50.491	54.753	57.124	63.190	+10,6 %
<i>Cartes prépayées (PROTON)</i>	1.160	1.027	854	607	-28,9 %
<i>Chèques impayés</i>	1.227	1.356	910	789	-13,3 %
<i>Contreparties opérations carte</i>	155.115	170.032	191.340	197.225	+3,1 %
<i>Autres</i>	0	0	0	0	
Total (2)	602.301	622.759	638.207	643.154	+0,8 %
Domiciliations					
Recouvrements	99.461	98.329	102.560	99.011	-3,5 %
<i>Remboursements</i>	1.600	1.471	1.512	1.424	-5,8 %
<i>Domiciliations impayées</i>	5.339	5.752	7.381	6.491	-12,1 %
Total (3)	106.400	105.552	111.454	106.926	-4,1 %
Effets					
<i>Effets de commerce</i>	11.927	9.553	0	0	0
<i>Effets impayés</i>	544	462	0	0	0
<i>Autres</i>	7	6	0	0	0
Total (4)	12.478	10.021	0	0	0
TOTAL (1+2+3+4)	3.360.789	3.546.668	3.622.020	3.661.093	+1,1 %

(*) Voir définition au tableau 6. Les opérations indiquées en italique sont regroupées dans la rubrique "Autres" dans les diagrammes repris dans le texte.

Tableau 5 : Répartition des opérations remises et reçues par adhérent technique

Etablissement		Nombre d'opérations		Montants (x 1000 EUR)	
		2012	2013	2012	2013
008	BNP PARIBAS FORTIS (*)	534.639.159	552.574.925	445.801.174	443.018.488
050	BELFIUS BANK (*)	350.680.093	368.851.012	231.459.491	232.415.346
100	NATIONALE BANK VAN BELGIE (**)	61.714	9.411	277.750	46.627
103	CRELAN	31.799.474	57.330.002	21.512.755	35.547.071
125	BANQUE CPH	6.857.560	7.272.188	3.187.217	3.441.744
150	BC-MC (***)		58		1
179	COMMERZBANK A.G.	822.047	796.193	2.719.622	2.074.664
300	ING BELGIUM (*)	372.997.056	404.187.574	308.468.767	314.207.577
635	DELTA LLOYD BANK	67.914.342	64.632.749	20.049.668	19.286.336
645	BANK J. VAN BREDA & C° (*)	19.100.819	20.035.615	14.435.635	14.451.198
666	ATOS WORLDLINE (***)	587.436.140	657.937.999	254.067.407	265.916.034
679	BPOST (*)	52.187.208	52.874.483	101.512.342	104.004.213
724	THE ROYAL BANK OF SCOTLAND	3.310.766	5.105.313	10.822.944	8.227.964
725	KBC BANK (*)	410.367.207	384.402.399	336.761.255	310.105.799
750	AXA BANK EUROPE (*)	48.732.642	50.400.143	32.780.332	32.443.931
890	VDK SPAARBANK	9.953.764	10.327.291	4.124.368	4.267.086
979	ARGENTA SPAARBANK	93.374.761	94.384.297	30.273.300	33.769.988
		2.590.234.752	2.731.121.652	1.818.254.026	1.823.224.064

(*) Membres du conseil d'administration au 31/12/13

(**) Est devenu sous-adhérents le 01/04/2013

(***) Sous-adhérents avec accès technique direct

Tableau 6 : Définition des catégories statistiques			
Catégorie	Application	Code nature	Catégorie et Codes Produits CORE STET
<u>Opérations de crédit</u>			
Virements papier	001	0, 1, 5, 6, 9	AP1N0, AP1N1, AP1N5, AP1N6, AP1N9
	006	0, 1, 5, 6, 9	AP6N0, AP6N1, AP6N5, AP6N6, AP6N9
Virements automatisés	001	3, 8, R, T	AP1N3, AP1N8, AP1NR, AP1NT
	006	3, 8, I, R, T, W, Z	AP6N3, AP6N8, AP6NI, AP6NR, AP6NT, AP6NW, AP6NZ
Virements Européens (SEPA)	101	-	CT
	102	-	CTRET
Versements	001	E, F	AP1NE, AP1NF
	006	E, F	AP6NE, AP6NF
Contreparties opérations carte	001	C, P, X, Y	AC1NC, AC1NP, AC1NX, AC1NY
<u>Opérations de débit</u>			
Chèques	004	1, 2, 5, X	AP4N1, AP4N2, AP4N5, AP4NX
Terminaux points de vente (POS)	004	8, Y	AC4N8, AC4NY
Guichets automatiques (ATM)	004	7, Z	AC4N7, AC4NZ
Cartes prépayées (PROTON)	004	P	AC4NP
Chèques impayés	007	1, 2, 5, X	AP7N1, AP7N2, AP7N5, AP7NX
Opérations cartes de crédits	004	C	AC4NC
Autres	004	9, I	AP4NI
	007	9, I	AP7NI
<u>Domiciliations</u>			
Recouvrements	002	0	AP2N0
Remboursements	003	1	AP3N1
Impayés	005	2	AP5N2